

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2018

Réuni le vendredi vingt juillet deux mil dix-huit à dix-neuf heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames LEFRANÇOIS, MARY, VERMOND.
Messieurs BICHEREAU, BONNOT, FONTENY, THOREAU.

Étaient excusés : Madame THIZEAU, Messieurs BAILLY et URBAIN.

Étaient absents : Mesdames BOUGIS, GALLOIS et Monsieur IMBAULT.

Madame Françoise THIZEAU a donné pouvoir à Madame Marie-Claude LEFRANÇOIS.

VENTE DE TERRAIN À LA Z.A.C.

L'Entreprise Métal Spirit désire acquérir 6 000 m² de terrain dans la ZAC de Champ d'Hyver ; elle souhaite dans un 1^{er} temps acheter 3 000 m² et réserver les autres 3000 m².

Le conseil municipal n'y voit pas d'objection et maintient le tarif à 5.00 € le m².

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCVF

Le Maire fait part au conseil des modifications statutaires au sein de la Communauté de Communes, à savoir : l'action sociale d'intérêt communautaire (enfance – jeunesse et activités extra-scolaires) à rajouter et le transport scolaire à modifier en intégrant les Communes de Nançay et Neuvy-sur-Barangeon.

Le conseil émet un avis favorable.

CAMPING

Le Maire indique que dans le cadre de l'action sociale d'intérêt communautaire, la Communauté de Communes a un projet de réalisation d'un centre de loisirs intercommunal. Pour ce faire, plusieurs Communes vont proposer un site ; un dossier de choix sera établi pour déterminer la meilleure solution.

La Commune de Nançay mettra à disposition le camping. Le conseil approuve cette décision.

EXAMEN DE DEVIS

- a) Remplacement des portes et fenêtres aux logements, rue du Château : le devis, le moins-disant, émanant de l'Entreprise DA ROCHA à Souesmes, est retenu pour un montant de 3 220.00 € H.T.
- b) Dessouchage chemin de la Chaux : le devis de l'Entreprise DEPARDIEU à Pierrefitte-sur-Sauldre qui s'élève à 640.00 € H.T. est accepté.

STATION D'ÉPURATION

Pour les missions de coordinateur sécurité et protection de la santé des travailleurs et la mission de contrôle technique, le Maire présente au conseil 2 actes d'engagement.

Les montants s'élèvent respectivement à 4 893.75 € H.T. et 5 840.00 € H.T. ; le conseil autorise le Maire à signer ces 2 actes d'engagement.

RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Le Maire donne lecture des rapports de l'année 2017 sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Le conseil municipal les adopte à l'unanimité.

.../...

PANNEAUX TOURISTIQUES

L'association Promotion Animations Rurales présente le graphisme des panneaux qu'elle a l'intention de poser aux 4 entrées du village pour signaler la route « Alain-Fournier ». Le Maire informe que le Centre de Gestion de la Route a déjà été contacté et qu'il faut lui soumettre le projet en précisant les zones souhaitées d'installation. D'autre part, lors des journées du patrimoine, des photos seront exposées dans le village et une conférence aura lieu à l'Église le dimanche 16 septembre prochain.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est redemandé d'ouvrir le lavoir les week-ends ; le conseil va s'assurer de la sécurité du lieu.
- L'année prochaine, « Sculp't en Sologne » proposera de réaliser des peintures artistiques sur un mur de bâtiment ; le conseil va étudier le meilleur compromis sur le choix d'un support.
- L'œuvre de Monsieur Huth sera bientôt posée.
- Le Maire donne un compte-rendu des réunions qu'il a eues concernant l'organisation de la sécurité lors de la nuit des étoiles qui aura lieu le samedi 04 août 2018. De 18 heures jusqu'à 02 heures le dimanche 05 août, les routes du centre du village seront fermées à la circulation. Des déviations seront mises en place.
- Le Maire porte à la connaissance du conseil que la décision de créer un PETR. a été votée lors de la réunion du comité syndical du Sirdab (SCoT de Bourges) le 05 juillet 2018.

Le Maire,